

Etablir un plan de prévention

Durée Référence

2 jours

1203

14 heures

PRESENTIEL Le plan de prévention est un outil majeur au service de la politique de prévention d'une entreprise utilisatrice. C'est aussi un support de communication avec les entreprises extérieures. Cette formation donne au rédacteur du plan de prévention respectueux des dispositions réglementaires, les moyens d'identifier les risques liés à la co-activité et de définir les actions de prévention nécessaires.

Public cible : Maitrise d'ouvrage/Maitrise d'œuvre/CSPS

Objectifs :

- Etre capable d'élaborer, de rédiger et d'exploiter en préparation et réalisation de travaux un plan de prévention
- Identifier les principaux risques lors de l'intervention d'une entreprise extérieure (importés, exportés)
- Utiliser le plan de prévention comme un véritable outil pratique de gestion de la co-activité.

Programme :

L'OPPBTP vous conseille : les participants à la session de formation seront munis de leurs propres plan de prévention.

- Comprendre le cadre d'application du plan de prévention :
 - Problématique de la co-activité.
 - Situations d'application du dispositif de plan de prévention.
 - Rôle et les responsabilités de l'entreprise extérieure et de l'entreprise utilisatrice.
- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à l'article R 4511-1 et suivants (anciennement 20 février 1992) :
 - Principales dispositions du texte.
 - Identification et compréhension des différents articles.
 - Ecart entre le prescrit et les documents établis dans l'entreprise : prendre des mesures correctives.
 - Intégration des dispositions liées au CSE, Service de Santé...
- Analyser les risques majeurs d'un chantier et les mesures de prévention :
 - Familles de risques d'un chantier et savoir les repérer.
 - Démarche de prévention pour proposer des solutions.
 - Mesures qui relèvent de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure.
- Rédiger la trame d'un plan de prévention :
 - Trame de rédaction d'un plan de prévention.
 - Outils pratiques et des modèles exploitables contribuant à l'organisation des chantiers.
- Proposer un plan de prévention :
 - Identification et analyse des risques d'une situation de travail.
 - Rédaction du document à partir de cette situation.
 - Proposition de son plan de prévention et argumentation de ses choix.
 - Regard critique sur un plan de prévention rédigé.

Evaluation individuelle des acquis

Les +

- Approche pragmatique par activité
- Mise à disposition d'outils pratiques, directement exploitables en termes d'organisation de chantiers
 - Exposés et exercices en lien direct avec les métiers des stagiaires

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Réalisation d'études de cas.

Niveau de connaissance préalable recommandé

- Comprendre, lire et écrire le français
- Connaître les bases des opérations menées au sein de son établissement et des modes opératoires de l'entreprise

Sanction de stage

Attestation de présence